

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 21 juin 2010 à 19 h 00 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauregard  
Les conseillers : M. Conrad Daviau  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Stéphane Beauchemin

**Étaient absents :** M. Marc Bachand  
Mme Diane Ferland

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Rechargement du Quartier-Auger et du rang Charlebois;
2. Dossier installation septique au 973, rang Petit 9;
3. Réfection du 8<sup>ème</sup> Rang et d'une partie du chemin Guilmain;

115-06-2010

3. **Réfection du 8<sup>ème</sup> Rang et d'une partie du chemin Guilmain – Invitation à soumissionner pour le nettoyage des fossés**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de réfection du 8<sup>ème</sup> Rang et d'une partie du chemin Guilmain il y a lieu de faire nettoyer les fossés dans le 8<sup>ème</sup> Rang et une partie du chemin Guilmain et par le fait même le nettoyage des entrées charretières;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ne devraient pas excéder la somme de 99 999 \$, la municipalité procède à des soumissions par invitation;

CONSIDÉRANT QUE les documents d'appel d'offres seront préparés et envoyés aux entrepreneurs par la firme d'ingénieurs mandatée, soit GENIVAR;

PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter les quatre  
entrepreneurs suivants à soumissionner pour les travaux de  
nettoyage des fossés dans le 8<sup>ème</sup> Rang et le nettoyage des entrées  
charretières :

- Allaire excavation;
- Excavation A. R. Valois;
- Excavation Daigle
- Yannick Cabana excavation;

Que l'ouverture des soumissions se fera le 5 juillet 2010 à 15h00  
au bureau municipal.

Adoptée

116-06-2010

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Conrad Daviau  
appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
20 h 12.

Adoptée

---

Stéphane Beauregard  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du  
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes  
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code  
municipal.

---